



LE PETIT REMOTAIS

Publication:

Nadège Courché

Comité de rédaction:

Commission communication du conseil municipal

Edition:

Mairie de la Remuée

Année 2024 N° 45

Mai 2024



Pensez à visiter le site de la commune, régulièrement actualisé sur : www.laremuee.com



Chers Remotaises & Remotais,

Comme annoncé lors de la précédente édition, la réalisation des aménagements et services en faveur des administrés se poursuit.



Nous sommes en attente de l'arrêté d'interdiction de la traversée du village par les poids lourds, les panneaux devraient être installés prochainement.



Pour faire suite à la demande de nombreux parents d'élèves, un nouveau mode de réservation et de facturation du périscolaire va être mis en place dès la rentrée de septembre. Une phase de test est en cours. J'invite **TOUS** les parents à se rendre sur l'espace famille et à faire le test. Prochainement, un mail va vous être adressé afin que vous puissiez procéder à la réservation du périscolaire pour vos enfants pour la période scolaire de 2024-2025. Le nombre de places disponibles et accordées par la CAF n'a pas changé, il est important que chacune des familles réserve de façon responsable afin de ne pas monopoliser des places inutilisées.

Le conseil municipal a acté l'ouverture de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires 24-25. La réservation se fera également via l'espace famille, l'accueil ne pourra ouvrir que si un nombre suffisant d'enfants y est inscrit.



Le permis de construire du projet extension de l'école devrait être prochainement déposé. Le temps d'instruction est d'au moins 5 mois, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du dossier.



A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement, Le Conseil Municipal des Enfants accompagné du Conseil Municipal des Jeunes de Saint Romain de Colbosc et de Saint Vigor d'Ymonville va se rendre au mémorial de Caen et sur les plages du débarquement. Le regroupement avec les communes avoisinantes permet de réduire le frais.



Courant mai, les arbres du terrain dit « Vason » ont été plantés. La suite de l'aménagement devrait se poursuivre et vous

pourrez profiter de l'espace dès le mois de juillet. Ce projet d'envergure pour notre commune, permet à l'espace de retrouver son identité initiale et son patrimoine rural : ce clos masure va reprendre vie.



Notre conseil municipal des enfants s'est déjà réuni à deux reprises depuis son élection. Les échanges sont riches et fructueux. Le dynamisme de nos jeunes fait plaisir! Ils se lancent prochainement dans une campagne de sensibilisation autour des incivilités : le tournage du premier clip est prévu le 7 juin prochain. Je ne manquerai pas de les partager.



Le 9 juin prochain, je vous attends aux urnes afin d'exprimer votre voix (non pas à la salle Omnisports mais au restaurant scolaire). Le droit de vote est le droit reconnu aux citoyens d'exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin.

Les 8 bonnes raisons d'aller voter :

Le vote est le premier mode d'action et le plus simple en démocratie

Le vote est un devoir

Le vote offre la possibilité de choisir les représentants

Le vote est important pour tous les types d'élections

Le droit de vote est le fruit d'un long combat

Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous

Le vote est un choix personnel et secret

Le vote est un acte réfléchi

Manifester, c'est d'abord se rendre aux urnes. Pour avoir un réel impact, saisissez-vous de tous les moyens à votre disposition pour changer les choses ! Comme pour chaque élection, je compte sur vous et vous attends au bureau de vote (exceptionnellement au restaurant scolaire).

Respectueusement.

Nadège COURCHÉ

Les petits PIETO

La mairie continue de renforcer la sécurité du centre-bourg. Après avoir rénové la signalisation au sol et installé des caméras de surveillance sur l'aire de la Sittelle, des figurines rétroréfléchissantes ont été mises en place pour marquer les passages piétons.



Renaturation du clos mesure rue des Grives

Fin mars, les travaux d'aménagement de notre clos mesure ont débuté : remise en forme des talus existants et plantation, remodelage de la mare, création de noues pour la récupération des eaux de pluie, implantation d'un verger. La première tranche des travaux a été effectuée en toute fin d'hiver pour permettre aux arbres de prendre racine. Les essences choisies sont locales et adaptées au changement climatique : des charmes plantés en quinconce sur les talus (comme le faisait nos anciens pour se protéger des vents dominants), des pommiers, poiriers et prunus dans le verger. Plus au nord un bosquet d'arbres majestueux feront obstacle au vent du nord venant de la plaine.

Les cheminements pour les piétons et l'engazonnement de la parcelle devraient prochainement suivre. Nous comptons également restaurer le petit bâtiment en briques qui permettra aux randonneurs de s'y abriter. Un mobilier rustique sera privilégié : tables de pique-nique, bancs et assises en bois seront installés le long des cheminements. Nous ne prévoyons ni poubelle ni d'éclairage public ; nous voulons faire de ce lieu un espace naturel où le monde du vivant pourra s'épanouir ; Il conviendra à chacun de repartir avec ses déchets comme dans tout espace naturel.

La tonte du verger sera assurée par quelques moutons et la taille des fruitiers sera l'exercice pratique des apprentis de la MFR. Quant au gazon, une fauche raisonnée sera privilégiée (deux fois par an) pour permettre à la biodiversité de se développer.

Depuis l'aire de la sittelle, nous aménageons également la partie droite de la rue des Grives pour accéder en toute sécurité au clos mesure.

Nous prévoyons à l'automne un chantier participatif pour planter des framboisiers, des cassis, des groseillers...



Centre de loisirs sans hébergement

A partir de la rentrée prochaine, nous proposons un nouveau service aux familles : un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) pendant les vacances scolaires suivantes :

Du 21 au 25 octobre 2024

Du 10 au 14 février 2025

Du 07 au 11 avril 2025

Du 07 au 18 juillet 2025.

Le CLSH fonctionnera à la journée, de 8 h à 18 h 00, sur la base de 5 jours, pour les vacances d'octobre, février et avril, ou 10 jours (pour les vacances de juillet). Les réservations à la carte ne seront pas acceptées.

Le tarif appliqué sera le même que le tarif du mercredi à la journée (en fonction du quotient familial).

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à faire vos réservations en ligne dès à présent sur le site monespacefamilial.

Pour que le CLSH soit opérationnel il faut un minimum 14 enfants inscrits. Dans le cas contraire, nous ne pourrons ouvrir.

Réunion Publique : assainissement collectif

Afin de répondre au mieux à vos interrogations concernant la mise en place de l'assainissement collectif pour la dernière tranche de la rue des Châtaigniers, la rue du Temple, la rue des Jasmins et la Mare du Moulin, nous vous invitons à venir le **14 juin à 18 heures à la salle culturelle**. Chaque habitant a reçu pour cette réunion publique un courrier par voie postale.



Biodéchets et collecte des ordures ménagères et emballages

La Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole propose un ensemble de solutions pour éviter les gaspillages et réduire les déchets : emballages, verre et textiles. Pour aller plus loin et en accord avec la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC), c'est au tour des biodéchets alimentaires d'être concernés depuis 1er janvier 2024.

Vous pouvez donc produire votre propre compost ; vous avez la possibilité de demander un composteur gratuitement. Informations sur **Composter en pavillon ou en habitat collectif | Le Havre Seine Métropole**

Une nouvelle fois, pour la sécurité le long des rues pensez à sortir la veille du ramassage vos conteneurs et à les rentrer le jour du passage du camion. Nous envisageons à titre d'avertissement de retirer les conteneurs qui resteront trop longtemps sur la voie publique ; les propriétaires viendront les rechercher à l'atelier communal.

Consultez le calendrier du ramassage ; il précise les dates du passage du camion lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine. Trop de conteneurs sont restés au bord de la chaussée début mai.

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC)

Ce dispositif est **un service destiné aux personnes retraitées de 60 ans et plus et à leur entourage** (famille, voisins, professionnels ...). Le CLIC a vocation à d'accueillir, informer et orienter toute personne ayant des problématiques liées au vieillissement.

Lors de ces permanences, les professionnels du CLIC vous accueillent et réalisent avec vous une évaluation de vos besoins ou de celui de votre proche afin de proposer des réponses précises et adaptées aux difficultés ressentis à domicile. Des informations et conseils pourront notamment vous être donnés dans les domaines suivants :

Le soutien à domicile (service d'aide à domicile, de soins, de portage de repas, téléassistance, les transports, loisirs, lutte contre l'isolement...);

Les structures d'hébergement ou modes d'hébergement adaptés ;

Les aides financières

L'aide aux aidants

Le CLIC vous guidera dans toutes les démarches à accomplir :



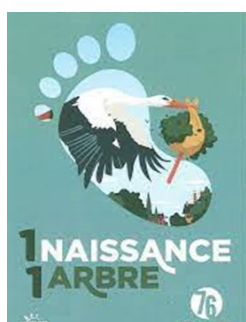
Les 10 et 24 juin à Saint-Romain de Colboc de 14 heures à 17 heures

Permanence dans les locaux de la Maison du Territoire

5, Rue Sylvestre Dumesnil

76430 Saint Romain de Colbosc

sur rendez-vous au 02.35.19.67.40 ou par mail : clic@lehavre.fr



Un arbre une naissance

Le département vous propose de rembourser l'achat d'un arbre pour célébrer l'arrivée d'un enfant, au cours de sa première année. Rendez-vous chez un pépiniériste de la Seine Maritime pour choisir un arbre parmi 12 essences.

Citerne incendie

L'appel lancé lors de la cérémonie des vœux pour implanter une citerne incendie a eu une réponse positive. Nous remercions les deux propriétaires des terrains rue des Cèdres bleus et rue des Châtaigniers qui mettent à disposition leur parcelle; nous allons pouvoir réfléchir à des solutions pour améliorer la défense incendie du village.

**GRAND
VIDE
GRENIER**

**Dimanche
2 Juin**

**INTERIEUR
EXTERIEUR**
Restauration rapide
et buvette sur place

Club Moto les REMOTARDS

Entrée
1€
Gratuit -14 ans
La Remuée
Organise le dimanche 2 juin 2024
son vide grenier annuel

Inscription à la salle culturelle de la Remuée (Impasse des merceries)
à partir du 15 avril, jusqu'au 27 mai (inclus).

Tous les lundis et vendredis de 17h30 à 19h00

(aucune inscription après cette date sous limite des places disponibles)

(Parking extérieur réservé pour les exposants)

Ouverture au public 7h30 - Ouverture au exposant 6h00

Renseignements: 06.10.47.15.39 ou 06.20.93.37.07

Exposition intérieur / extérieur
1.50€ le mètre en extérieur
2.50€ le mètre sous le périsse
3.00€ le mètre en intérieur (tables & chaises louées dans la salle)

Club Moto les Remotards
La Remuée
N° Rue des châtigniers
76430 La Remuée

Inscriptions:
Les formulaires sont à retirer lors des permanences
à La Remuée ou en le téléchargement sur
notre site internet.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Dates et événements à la Remuée

passés et à venir



LE 09 JUN 2024
SALLE OMNISPORT DE LA REMUEE 76430
**DES PROFESSIONNELS, UNE
ECOUTE, DES CONSEILS, DES
SOLUTIONS, UN
ACCOMPAGNEMENT
POUR UN QUOTIDIEN DE
QUALITE**
**"L'ART DE MIEUX
VIVRE"**
Soins flash bien être
Présentation de différentes pratiques à but
thérapeutiques
Consultations flash médiumnité/clairvoyance...
Ventes de produits artisanaux
L'importance relationnelle entre l'humain et les animaux
etc...
Organisé par Karine Lavenu - 06 22 48 33 14 en partenariat avec ACN
Ne pas jeter sur la voie publique - imprimé par nos soins

Mercredi 22 mai, Visite du Mémorial de Caen par les conseils municipaux des enfants et jeunes de Saint-Romain de Colbosc, Saint-Vigor d'Ymonville et La Remuée

Samedi 25 mai après-midi, grande fête du Ludisport, ouvert à tous les enfants inscrits au dispositif durant l'année scolaire 2023/2024

Dimanche 2 juin, Vide grenier des Rémotards

Vendredi 7 juin, 16h30 tournage de la campagne pour la propreté dans le village avec le conseil municipal des enfants

Dimanche 9 juin, élections européennes au restaurant scolaire

Dimanche 9 juin, salon « l'art du mieux vivre » salle omnisports

Vendredi 14 juin, 18 heures, réunion publique assainissement collectif, salle culturelle

Samedi 13 juillet, Bal républicain sur l'aire de la Sittelle

Dimanche 21 juillet, Le banquet des braves, des olympiades remotaises, aire de la Sittelle

Mercredi 14 Août, Ciné toiles, Le petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? aire de la Sittelle

Vendredi 13 septembre « les ateliers de mobilité » présentation du dispositif « sortir plus »- dossier MDPH- présentation du réseau et l'offre de transports LIA

Dimanche 15 septembre, Vide grenier du foyer des jeunes

Samedi 21 et dimanche 22 septembre, journées du Patrimoine, église Notre Dame

Samedi 19 octobre, 20 heures 15 conférence sur la magie "Robert-Houdin, le père de la magie moderne". avec l'association la Hêtraie, salle culturelle

Jedi 31 octobre, 18 heures Halloween : enquête mystérieuse dans le village

Vendredi 6 décembre midi, repas de Noël offert aux aînés, le lieu sera communiqué ultérieurement

Jedi 5, vendredi 6 et samedi 7 décembre, festival Ad 'Hoc, salle Omnisports, Mon petit cœur imbécile, théâtre de récit et danse hip hop

Samedi 14 décembre midi, cocktail déjeunatoire avec remise du colis de Noël pour les plus de 65 ans

Samedi 14 décembre, 15heures Noël pour les enfants de l'école : spectacle de magie, remise des livres par le père Noël et gouter

Nervure...
Artisan fleuriste
25 rue Felix faure
76430 Saint Romain de Colbosc
Tél : 02.35.55.59.97

SUR LE MARCHÉ DE LA REMUEE
LES MARDI ET VENDREDI DE 15H À 19H

BOUCHERIE ARTISANALE
02.35.20.69.50

STOMAS
A VOTRE SERVICE DEPUIS 2005
49, rue du Bas de la Mare au Leu - 76430 Les Trois Pierres
02 35 31 08 92 - 02 35 31 48 26
Numéro d'urgences (week-end) : 06 21 78 98 22
terrassment-sailly@orange.fr : <https://terrassment-sailly.fr/>
Entreprise individuelle - SIREN : 024 053 070 075 La Hague